

MICHEL CALLON

SOCIOLOGUE

SANS FRONTIÈRES



© CNRS Photothèque – Jean-François Dars.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)
CENTRE DE SOCIOLOGIE DE L'INNOVATION (CSI)
CNRS / ÉCOLE DES MINES DE PARIS
PARIS
<http://www.csi.ensmp.fr/>



© CNRS Photothèque – Jean-François Dars.

Difficile de lui mettre une étiquette : anthropologue des sciences, économiste de l'innovation, spécialiste de politique de la recherche, artisan de la démocratie technique... Michel Callon préfère dire qu'il est sociologue. N'est-il pas professeur de sociologie à l'École des mines de Paris et membre du Centre de sociologie de l'innovation ? Il précise : « Je suis un passeur intéressé par les échanges. » Échanges entre la sociologie et les autres sciences : sciences de la société mais aussi de la vie et de l'univers. De fait la frontière est le territoire favori de cet « innovateur hétérodoxe » qui a fait des transgressions disciplinaires une méthode et une règle de vie.

LA FRONTIÈRE EST LE TERRITOIRE FAVORI DE CET « INNOVATEUR HÉTÉRODOXE » QUI A FAIT DES TRANSGRESSIONS DISCIPLINAIRES UNE MÉTHODE ET UNE RÈGLE DE VIE.

C'est sa curiosité naturelle qui l'oriente vers la recherche. « Je ne suis pas intéressé par les savoirs froids et congelés, mais par ceux en cours de constitution. Je suis fasciné par ce que je ne connais pas. » Étudiant à l'École des mines, il découvre l'utilité des sciences sociales : « J'avais la conviction que, grâce à une meilleure connaissance des sociétés ou des cultures, on pouvait agir sur nos conditions d'existence. »

Devenu ingénieur et diplômé en économie, le jeune homme trouve un point de chute idéal : le Centre de sociologie de l'innovation¹ qui vient d'être créé à l'initiative de Pierre Laffitte. C'est un vrai coup de chance, mais la marge de manœuvre est étroite : nous sommes en 1968, la sociologie sent le soufre et les entreprises ne la voient pas d'un bon œil. Qu'à cela ne tienne, le jeune homme, fort de son statut d'ingénieur, de la renommée de son école, et du culot de ses 23 ans, entreprend de faire du terrain dans les centres de recherche industriels. Les portes s'ouvrent : « J'allais partout, on m'a même demandé de mettre au point des outils d'évaluation des projets de recherche ! »

Du terrain à la théorie il n'y a qu'un pas qu'il franchit en 1973. Dans un contexte de crise pétrolière et de rêve de croissance zéro, il décide de suivre un ambitieux programme de recherche consacré au véhicule électrique. « Tout le monde était là, industriels, CNRS, Institut français du pétrole, collectivités locales. On ne disposait alors d'aucun outil théorique pour rendre compte d'une telle aventure qui faisait notamment collaborer les chercheurs les plus fondamentalistes avec les usagers les plus intransigeants. »

L'expérience de ce projet, structurée par les cours de Michel Serres qu'il suit simultanément, va lui inspirer

sa fameuse théorie de la traduction qu'il développera avec ses collègues Bruno Latour et John Law. Une théorie dont l'ambition est de décrypter les mécanismes de la genèse des sciences et des techniques et de leur appropriation par la société pour comprendre l'évolution conjointe des savoirs et des structures sociales. Elle renouvelle également l'étude des processus d'innovation, autre grand thème de notre chercheur, qui va faire de lui un expert mondialement connu.

Très vite en effet il comprend l'intérêt de briser les frontières géographiques comme il l'a fait des frontières disciplinaires.

Il passe une année à Princeton, séduit par l'ouverture d'esprit qu'il y rencontre et sera régulièrement invité à la *New York University* et dans diverses universités japonaises. L'*Actor-Network Theory* dont il est un des concepteurs a d'ailleurs été reconnue d'abord dans le monde anglo-saxon avant de revenir en France sous le nom d'*acteur-réseau*. Familier des trajectoires peu orthodoxes, et un brin provocateur, il présentera les éléments de cette théorie dans un article consacré à... la domestication des marins pêcheurs et des coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc.

SON NOUVEAU CHANTIER : LA SOCIOLOGIE DES MARCHÉS ÉCONOMIQUES.

Ce travail théorique ne l'empêche pas de s'intéresser aux affaires publiques. Le colloque de 1982 sur la recherche, dont il est le rapporteur général adjoint, lui permet de tester ses analyses et de les enrichir. Sa réflexion sur la démocratie technique en découle. Il met son savoir à l'épreuve des débats de notre temps sur le progrès scientifique, qu'il s'agisse des OGM, de l'effet de serre, des déchets nucléaires ou du sida. Il combat le fossé qui sépare les spécialistes du public profane, se passionne pour les forums hybrides inspirés des expériences scandinaves et anglo-saxonnes. Pour tirer profit des controverses auxquelles donnent lieu les sciences et les techniques, il préconise de passer de la notion de *public* à celle de *groupes concernés émergents*, ces « chercheurs de plein air » qui savent parfois, à l'instar de certaines associations de malades, s'organiser et faire avancer les choses. Leur prise en considération nécessite des réformes institutionnelles et c'est pourquoi, avec des collègues juristes et des associations, il s'intéresse maintenant à la Constitution !

On pourrait penser qu'après avoir passé tant de frontières, il songe à se fixer. Non, lorsqu'on le quitte, il vous parle avec passion de son nouveau chantier : celui de la sociologie des marchés économiques.

¹ Il y fera toute sa carrière, et le dirigera de 1982 à 1994.